L'Info de Saint-André

122-A, rue Principale, Saint-André-de-Kamouraska
Journal municipal au service de la collectivité
Courriel : direction@standredekamouraska.ca

15 mai 2021 _____ **Numéro CENT-CINQ**

Attention ! Les touristes s'en viennent

Apprendre de l'été 2020

En 2020, c'était le premier été où les Montréalais, habitués à la Côte-Est américaine, ont dû se résoudre à passer l'été au Québec. Si bien que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont été envahis de la fin juin à la fin août. Et ce n'est pas un rêve. On les a vus dans de longues files d'autos traverser le village ou s'engager vers le Parc de l'ancien-Quai. Le stationnement du parc de l'ancien-Quai ne suffisait vraiment pas. Il débordait et le stationnement s'étirait par une rangée d'autos dans la rue du quai. En plus, plusieurs s'y stationnaient pour la nuit et quelques-uns campaient dans le petit phare. Évidemment, c'était illégal. Mais…

Réserve naturelle de la Rivière-Fouquette

L'été dernier, les propriétaires de la route Beaulieu ont observé une circulation sans précédent dans la voie municipale. À plusieurs reprises, ils ont averti des visiteurs bien installés avec leur tente dans la réserve naturelle que c'était interdit. Cette année, les heures de fermeture de la réserve et la surveillance seront resserrées.

Nos attractions

Avec le phare installé dans la baie, les touristes en profitent pour faire une pause sur leur trajet. Quelques-uns s'installent pour le lunch, d'autres pour lire et les plus en forme visitent le village. Ce qu'il y a d'original dans la marche sur l'aboiteau, c'est de visiter un village par l'arrière des maisons. On peut y voir tous les efforts et les soins que les propriétaires mettent à aménager leur arrière-cour dans une zone inondable.

Il y a l'aboiteau sur laquelle on peut circuler, mais aussi le parc de la Madone qui attire son lot de visiteurs. Et puis, les falaises d'escalade gérées par la SEBKA constituent avec le petit phare, les produits d'appel les plus significatifs de notre milieu.

Les radars pédagogiques en 2021

Cette année, les deux radars seront installés en début de juin aux extrémités du village. Toutefois, secteur Ouest, le radar sera placé plus à l'Ouest que l'an passé, ceci pour permettre de ralentir la circulation en direction Est. Le radar pédagogique attire l'attention du conducteur qui dépasse la vitesse permise.

Ils ont pour but d'encourager les gens à conduire moins vite lorsque la vitesse affichée sur un panneau DEL surpasse la limite imposée. Ils sont d'ailleurs installés dans la zone où une conduite prudente est impérative, comme le cœur du village et la sortie scolaire des élèves de l'école. Ayant fait leurs preuves quant à leur efficacité pour ralentir le trafic, ils sont un atout pour améliorer la sécurité de la circulation.

La digue de l'aboiteau est réservée exclusivement à la randonnée pédestre Pas de VTT ni motos ni vélos sur la digue

Au village, la municipalité a effectué des travaux majeurs à la digue de l'aboiteau en 2012 à des fins de protection contre la submersion. Si le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) a autorisé la municipalité à réaliser de tels travaux, c'est essentiellement à des fins de protection civile. Le dossier déposé par la municipalité au MELCC a mis en évidence la nécessité d'intervenir pour éviter d'autres inondations comme celle de décembre 2010. Ce qui a été autorisé par le MELCC, c'est un ouvrage de sécurité civile dans un marais.

L'article 4 du *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles (Loi sur la qualité de l'environnement, chapitre Q-2, r.9)* l'interdit formellement tandis que l'article 6 prévoit une amende de 250 $ pour une personne ou 1000 $ pour les autres cas.

En respectant ce règlement, on protège la digue et on protège la durabilité de celle-ci en retardant son affaissement. Les dénonciations des fautifs sont transmises à la Sûreté du Québec qui ouvre un dossier à ce moment-là. Les nombreuses plaintes de citoyens déposées depuis le début du printemps vont possiblement conduire à une action de la SQ. N'attendons pas d'être rendus là pour respecter le règlement. La municipalité

Brossage des accotements au village : 10 ou 17 mai

Le ministère des Transports du Québec a informé la municipalité de son horaire probable de nettoyage des accotements dans le village. Deux dates ont été retenues : soit le lundi 10 mai ou le 17 mai. Ce qui est sûr, c'est que le village sera propre pour la Fête de Dollard.

Quant au nettoyage des trottoirs, responsabilité de la municipalité, il a été fait le 4 mai dernier.

Le Comité de Développement se renouvelle

Le Comité a tenu son Assemblée générale annuelle (AGA) de manière virtuelle le mercredi 5 mai dernier sous la conduite de Guy Lapointe. Onze personnes y assistaient. Il faut noter que l'organisme n'avait pas tenu d'AGA en 2020 à cause de la pandémie et que cette rencontre faisait le point pour les années 2019 et 2020.

Après avoir fait un compte-rendu des activités de 2019 et 2020, présenté les résultats financiers des mêmes années, une élection s'est tenue et de quelques nouvelles figures ont fait leur apparition au conseil d'administration. Plusieurs projets ont été discutés et seront rediscutés comme, par exemple, la possibilité de concerter davantage la tenue administrative des organismes de Saint-André, l'arrimage avec le Plan de développement 2019-2023 de Saint-André, l'amélioration arbustive et florale de la route du Quai et du stationnement, la taille des arbres, une corvée de ramassage des plastiques sur la grève, etc. La fin de la pandémie s'en vient. Cela se voit.

Le premier conseil d'administration qui a suivi a permis de nommer le nouveau président Guy Lapointe (c'est lui qui avait assuré l'intérim en 2020) assisté de Maxime Loubert-Olijnik à titre de secrétaire-trésorier. Le conseil est complété par Magella Simard, Pierre-Alexandre Tardif, Gervais Darisse et Mélanie Lemire.

Le premier conseil d'administration pour l'année en cours a permis de cibler deux projets à réaliser immédiatement ce printemps :

- Fleurir davantage le Parc de l'Ancien-quai ;
- Corvée de ramassage des plastiques le 12 juin à 10 h.

Les prochaines rencontres du nouveau conseil permettront de cibler d'autres projets pour l'année 2021. Source : Comité de développement

---

Corvée de nettoyage le samedi 12 juin prochain

À l'initiative de Maxime Loubert-Olijnik, une corvée sur les berges se tiendra le samedi 12 juin prochain. Pour y participer, venez nous rejoindre au stationnement du Parc de l'Ancien-quai. Pas besoin de réserver.

Informations additionnelles : Maxime Loubert-Olijnik au 514-574-4959 ou au courriel : krazye@sympatico.ca

Résumé des principales décisions prises lors de la séance à huis clos du conseil municipal du 4 mai 2021 (le PV complet est disponible sur le site Web de la municipalité).

En plus de l'adoption des affaires habituelles, le conseil a :

1. Octroyé un contrat pour le fauchage des accotements des chemins municipaux à Débroussaillage R.B. pour un contrat de 3 ans à 65 $/l'heure ;
2. Autorisé l'achat de fourches à palettes pour le tracteur de la municipalité au coût de 1600 $ + taxes ;
3. Refusé de donner suite à la demande de Léonard Beaulieu, copropriétaire des lots 4788215 et sq. pour un morcellement ;
4. Refusé de délivrer un permis de construction pour un bâtiment au 128 principale ;
5. Embauché Édith Vaillancourt, Marie-Jeanne Laplante et Laetitia Barbeau, animatrices, pour les terrains de jeux, été 2021 ;
6. Octroyé une aide de 1000 $ pour financer diverses activités du Comité de loisirs en 2021 ;
7. Autorisé la publication d'un appel de candidatures pour une personne additionnelle pour les terrains de jeux 2021 ;
8. Confirmé à la SHQ que la municipalité participera financièrement à hauteur de 10 % au programme de Supplément au loyer pour 3 unités additionnelles dans le cadre du projet Parco 101-14040 pour une durée de 5 ans ;
9. Autorisé le maire et la directrice générale à signer le Plan d'entraide inter-municipal en sécurité civile ;
10. Déclaré son adhésion à la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent ;
11. Adopté une motion de félicitations à l'endroit de Michel Rouleau-Dick, président d'honneur des 46e Gala des réussites du CÉGEP de Rivière-du-Loup ;
12. Donné un avis de motion pour modifier le règlement 129 concernant la gestion contractuelle pendant la pandémie ;
13. Proclamé le 17 mai Journée de lutte contre l'homophobie ;
14. Renouvelé un emprunt garanti de 246 000 $ au taux de 1,829 % sur 5 ans avec la Caisse Centre de Kamouraska ;

Erratum : dans le journal du 15 avril, il y avait erreur sur le nom de l'adjointe à la direction générale. Le bon nom est bien Jocelyne D'Amour. Désolé ! Source : Gervais Darisse

Messages divers de la municipalité

1. **ARBRES À DONNER :** Cette année, l'AFBSL n'octroiera pas d'arbres pour Saint-André. La livraison sera reprise au printemps 2022.

2. **GROSSES VIDANGES ET ÉCOCENTRE :** Les grosses vidanges seront collectées **le 7 juin prochain**. Consultez le calendrier de collectes 2021 pour connaître la description des encombrants acceptés pour cette opération. En résumé, les matelas, mobilier, laine minérale, tapis, toile, déclin de vinyle, prélart, tuile, bardeaux asphalte et souches d'arbres, etc. sont acceptés.

3. **ATTENTION : tous les CONTENEURS à matières résiduelles et à recyclage sont privés.** Ce ne sont pas des conteneurs publics ouverts à tous. Si vous avez des surplus de matières, il faut aller soit à l'écocentre ou au LET de Cacouna. Alors, quand des personnes non autorisées déposent leurs déchets dans des bacs qui ne leur sont pas réservés, cela cause un problème. **Tenez-vous-le pour dit : tous les conteneurs sont privés. Des avertissements aux délinquants suivront.**

4. **OUVERTURE DES ÉCOCENTRES :** Ils sont ouverts. Les matières acceptées sans frais sont les meubles réutilisables, électroménagers, Résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, pesticides, aérosols, etc.), bois, pneus, matériaux de construction, agrégats en petite quantité (gravier, béton, asphalte, brique). Des frais peuvent s'appliquer sur certains produits. Vous pouvez disposer des piles (petites batteries) dans le portique de l'entrée du Bureau municipal. Le dépôt est juste à côté du guichet automatique.

5. **DÉPÔT DE VÉGÉTAUX :** la neige est fondue et le dépôt de végétaux au pied de la rue du Cap est maintenant accessible. On peut disposer des branches d'un côté et des rebuts de pelouse ou de jardin de l'autre. Quant aux rebuts de taille de rosiers, il ne faut pas les mettre avec les branches, mais plutôt avec les rebuts de pelouse. **Les branches de rosiers vont avec les rebuts de pelouse, car la manipulation est mécanisée.**

6. **PAS DE REBUT DE PELOUSE DANS LE BAC BRUN OU DANS LE BAC À VIDANGE :** Le contribuable moyen paie pour un bac de 360 litres par semaine (1 de vidange et 1 pour les matières recyclables). Ce n'est donc pas permis de jeter les rebuts de pelouse dans le bac ni de placer un bac additionnel dédié à la pelouse à la collecte. Si vous ramassez la pelouse, vous pouvez en disposer au dépôt de végétaux.

7. **PROMENADE CANINE DANS LES LIEUX PUBLICS :** la promenade de votre chien sur l'aboiteau ou dans les parcs municipaux est permise. Cependant, il faut toujours se rappeler que la laisse est nécessaire lorsqu'on circule dans un lieu public et qu'il faut ramasser les déjections de l'animal. D'ailleurs, des sacs sont disponibles sur les sentiers. Un effort s'il vous plait !

La municipalité

MONITEUR/MONITRICE SPÉCIALISÉ (E) DE CAMP DE JOUR (offre d'emploi)

PROFIL RECHERCHÉ : Vous êtes à l'aise et vous aimer les enfants ? Vous possédez un grand sens des responsabilités. Vous êtes ouvert d'esprit et avez une attitude dynamique et positive. Vous avez de la facilité avec le travail d'équipe ? Cet emploi est pour vous ! Un poste à temps plein du lundi au vendredi, la tâche débutant le 28 juin 2021. Le contrat est d'une durée de 7 semaines.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous la responsabilité de la coordonnatrice du camp de jour et de la responsable des loisirs

- Accompagnement individuel du ou des enfants dont il a la responsabilité
- Assurer en tout temps la sécurité du ou des enfants dont il a la responsabilité ;
- Appliquer les procédures pour le soin des enfants vivant avec un handicap ;
- Planifier, organiser et réaliser, à l'occasion, des activités d'animation du camp de jour ;
- Encadrer les participants sous sa responsabilité lors des journées d'animation, des sorties et des baignades ;
- Remplir les rapports d'évaluation et assurer le suivi sur les états/émotions du participant dont il a la responsabilité auprès des parents et du responsable du camp de jour ;
- Participer à la formation ;
- Adapter l'animation si le ou les jeunes a de la difficulté à s'intégrer au groupe ;
- Assurer un suivi quotidien avec les parents et la coordination ;

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne occupant ce poste.

Veuillez soumettre votre candidature à direction@standredekamouraska.ca avant le 25 mai 2021. Seules les candidatures retenues seront contactées.

Source : Comité de loisirs

Gardez vos cannettes et bouteilles pour une bonne cause !

Tout comme en 2020, vous pouvez contribuer à une bonne cause pour les terrains de jeux avec la disposition de vos cannettes et bouteilles. Vous êtes donc invités à venir les conserver jusqu'à **LA GRANDE JOURNÉE RÉCUPÉRATION DES CANNETTES DU 17 JUILLET PROCHAIN** où le Centre des loisirs sera ouvert de 8 h à midi pour les recevoir.

On ne doit pas hésiter à soutenir cette cause, car de l'or dort dans vos contenants vides. Ensuite, ceux-ci prennent le chemin de la récupération, tant pour le verre, le plastique ou l'aluminium. Une bonne manière de protéger l'environnement et de soutenir le financement des loisirs.

Source : Comité de loisirs

L'horaire de plusieurs événements affecté par le Covid-19 !

1. **Le défi vélo de la Route du grand Fleuve** (Centres scolaires du Bas-Saint-Laurent) qui devait traverser Saint-André avec ses quelques 200 cyclistes le dimanche 23 mai 2021 avec arrêt à l'école Les Pèlerins a été reporté à 2022.

2. Cette année, le **Relai pour la vie de** La Pocatière est virtuel. L'activité du Relai (Société canadienne du Cancer) se tiendra dans la soirée du 12 juin 2021 virtuellement de 20 h à 21 h à La Pocatière. Info : LaPocatièreRelais@cancer.ca

3. Le **Sentier des navigateurs 2021,** cette organisation dont le conseil d'administration bénévole s'est renouvelé en automne 2019 a dû reporter ses activités de marche à 2022. Cette activité nous envoie depuis plusieurs années des marcheurs par groupe de 4 pour loger à Saint-André, le temps d'une soirée. Le sentier qui relie Pointe-au-Père à Sainte-Anne-de-Beaupré est séparé en 20 stations et Saint-André est la neuvième station qui figure sur la carte. Ici, les marcheurs apprécient l'accueil et vont faire un tour à la Tête d'Allumette, au parc de l'Ancien-quai, au parc de la Madone et visitent l'église lorsqu'elle est ouverte. Nous devrons attendre à 2022 pour les revoir.

Des investissements majeurs du MTQ dans Saint-André (Route 20)

Le ministère des Transports va refaire complètement cette année l'asphaltage de la route 20, côté Nord entre le viaduc de la route de la Station à Saint-André et la rue de l'église à Sainte-Hélène sur une distance d'environ 10 km. Cela entraîne son lot de changement et d'entraves à la circulation.

Entraves pendant les travaux entre le 10 mai et le 4 juin 2021 :

• Fermeture en tout temps de la chaussée de l'autoroute 20, en direction ouest, avec circulation à contresens sur la chaussée opposée en direction est, sur environ 10 kilomètres, dans le secteur de Sainte-Hélène et Saint-André.

• Fermeture en tout temps de la bretelle de sortie n° 480 (Saint-André/Saint-Joseph), avec un détour par l'échangeur n° 474 (Saint-Germain/Sainte-Hélène).

• Fermeture en tout temps des bretelles d'accès à l'autoroute 20 à l'échangeur n° 480 (Saint-André/Saint-Joseph), direction ouest. Détour par la route 132, la route de Kamouraska et l'échangeur n° 465 (Kamouraska/Saint-Pascal/Saint-Bruno).

Source : Extraits du communiqué du 6 mai 2021 du MTQ

SOUPER BBQ DE LA FABRIQUE LE 24 JUIN 2021

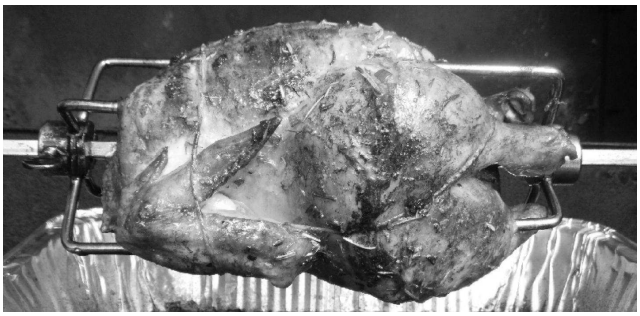

La fabrique de Saint-André organise un souper BBQ le 24 juin prochain à l'occasion de la fête nationale. Puisque la pandémie est encore parmi nous, comme l'an passé, vous allez passer prendre votre BBQ à l'église le 24 à partir de 17 h 30. Les billets, au coût de 20 $, seront en vente auprès des marguillers.

Nous vous remercions à l'avance et tous les profits sont pour la fabrique.

Source : P.Lebel.

EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT à l'église

La fabrique de Saint-André recherche une personne pour les visites de l'église durant la période d'été.

La personne doit être âgée entre 15 et 30 ans et être citoyen canadien. Le travail consiste à faire visiter l'église aux touristes. Si vous êtes intéressés par cet emploi, communiquez avec Mme Pierrette Thériault au numéro 418-493-2068.

Source : P.Lebel.

Activités de la Biblio

La Biblio Saint-André est fière de souligner la participation de Camille Thibault et d'Alice Bouchard, récipiendaires du Concours de lecture d'été Desjardins 2021. Ces deux jeunes filles sont d'ailleurs de très bonnes lectrices et fidèles abonnées de la bibliothèque. BRAVO LES FILLES et MERCI aux enseignantes qui ont encouragé toutes les classes de l'école Les Pèlerins à écrire et dessiner sur le thème « La forêt enchantée ».

Nouveaux volumes disponibles à la Biblio pour les jeunes

Boucar Diouf raconte : 1 *Le brunissement des baleines blanches*
2 Jo Groenland et la route du nord
3 Jonathan Tenderbear et la sagesse du corbeau

Une trilogie romanesque aux accents aventuro-écologiques ! Boucar raconte une aventure étonnante et bouleversante qui plonge les lecteurs dans des thématiques écologiques, le tout avec humour, intelligence et sagesse.

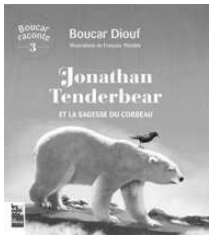

Des heures de podcasts pour les enfants

Tendez l'oreille, écoutez et téléchargez « Les aventures de Tintin » sur franceculture.fr, abonnez-vous au podcast spécial avec « Les Bijoux de la Castafiore » (tout nouveau), « Les Cigares du pharaon », « Le Lotus bleu », « Les 7 boules de cristal », le « Temple du soleil ». **France Culture** vous propose également une sélection de fictions jeunesse pour les petits comme pour les grands, pour changer des écrans et pour partager des moments de plaisir en famille.

Ressources-numériques du réseau BSL www.reseaubibliobsl.qc.ca

toutapprendre.com : Êtes-vous allés visiter le site ? C'est gratuit et accessible avec un numéro d'abonné et un NIP, disponible à la Biblio : cours en ligne, méthodes de langues, livres et BD.

Jeux d'évasion

Jeux d'évasion

Tous les abonnés de la biblio sont invités à relever différents défis sur la plateforme en ligne JEUX D'ÉVASION NUMÉRIQUE. Raisonnement, logique, mais aussi courage seront nécessaires pour résoudre les énigmes et terminer les missions à temps. Seul, entre amis ou en famille (en respectant les mesures sanitaires), défiez le chronomètre. Les jeux faciles à utiliser s'adressent à tous à partir de 8 ans. Vous pouvez jouer à la maison ou à l'extérieur du bout des doigts, sur votre téléphone intelligent ou sur votre tablette. Trois scénarios sont actuellement disponibles. D'autres scénarios viendront se greffer à cette offre au cours des prochains mois.

Horaire d'ouverture de la biblio :

- **Mardi 15 h 30 à 17 h**
- **Mercredi 19 h à 19 h 45**
- **Samedi 10 h à 11 h 30**

La biblio est à vous. Profitez-en !

Source : Micheline Rodrigue

** Les dernières nouvelles du Dep du Village **

« En mai, faites ce qu'il vous plait ». Certes, l'adage est quelque peu compromis par notre récent passage en zone rouge foncé… Mais le Dep étant un commerce essentiel, votre magasinage n'en sera heureusement pas perturbé ! Venez y faire un tour pour découvrir tout ce qu'on vous prépare en vue de la belle saison : inventaire bonifié, mise en place d'un nouveau coin dédié au camping, jardin prêt à vous accueillir dès les prochains rayons de soleil, menu aux saveurs estivales (limonade, salades et cie), bientôt une section souvenirs et artisanat local… Même notre panneau extérieur a été revampé pour afficher toutes nos belles promos !

Bref, en mai, le Dep se refait une beauté pour séduire les locaux et les touristes !

Restez à l'affut sur notre page Facebook pour connaître la date de la dernière journée pizzas avant l'été (en remplacement de celle du 24 avril, annulée en raison d'une éclosion de Covid) et de nos prochaines actualités !

Rappel des horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi : 11 h – 18 h
Samedi et dimanche : 11 h – 17 h

Pour nous faire part de vos suggestions ou contacter l'équipe du CA, passez nous voir ou écrivez-nous à ledepduvillage@gmail.com **Tél : 363-3377**

Source : Le Dep du Village

Salon Madeleine Coiffure

144, rue Principale
Saint-André de Kamouraska
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme

Juin 2021 : De la verdure partout !

Crédit photo : Tourisme Bas-Saint-Laurent

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
1	25 mai	Mar		Date limite pour le dépôt candidature moniteur au Centre de loisirs	Nathalie 493-2085 # 1
2	1 juin	Mar	19 h 30	Séance huis-clos du Conseil municipal, Salle communautaire	
3	4 juin	Ven		Fin des travaux sur la route 20 pour l'asphaltage	MTQ
4	7 juin	Lun	**Grosses vidanges** : attention, l'éboueur ne ramasse pas tout. Voir sur site Coéco		Nathalie 493-2085 # 1
5	12 juin	Sam	10 h	Corvée de nettoyage des berges du fleuve, Parc Ancien-quai	Maxime L. 514-574-4959
6	24 juin	Jeu	17 h 30	Poulet BBQ organisé par le Conseil de la Fabrique Saint-André	Les marguilliers
7	17 juillet	Sam	8 h	Cueillette de cannettes et bouteilles au Centre de loisirs	Josianne 714-3476

Prochaine publication le **15 juin 2021.** Envoi des articles en fichier Word pour **le 1er juin 2021** par courriel à direction@standredekamouraska.ca. Pour information sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.

Tous les véhicules moteurs sont interdits sur la digue de l'aboiteau : Amende de 250 $ ou +